BDC
L'entrepreneur d'abord

DÉCEMBRE 2015

LETTRE économique

À retenir ce mois-ci

> Grâce au partenariat transpacifique, les entreprises canadiennes auront un accès privilégié à des pays ayant un fort potentiel de croissance. L'entente est conclue, mais n'entrera probablement pas en vigueur avant la fin de 2017, ce qui laisse le temps aux entreprises de se positionner sur ces marchés.

> Après un début d'année difficile en raison de la chute du prix du pétrole, l'économie canadienne a repris du mieux au 3e trimestre, en bonne partie grâce la hausse des exportations nettes. La croissance économique sera modeste cette année, mais devrait s'accélérer en 2016.

> La Banque du Canada a laissé le taux d'intérêt inchangé et la majorité des prévisionnistes s'attendent à ce qu'il reste à son niveau actuel de 0,5 % jusqu'au 4e trimestre de 2016. Les conditions du crédit aux entreprises devraient donc rester favorables à l'investissement.

> Le marché du travail se porte de mieux en mieux aux États-Unis, de sorte qu'il est permis de croire que l'économie américaine se renforce, comme prévu, ce qui est de bon augure pour les entreprises canadiennes qui exportent au sud de la frontière.

Canada
- La croissance rebondit
- L'emploi diminue significativement
- Les mises en chantier reculent, mais la tendance reste positive
- Le solde commercial s'élargit

États-Unis
- La croissance est révisée à la hausse
- Bonne progression de l'emploi
- Les mises en chantier et les ventes de maisons existantes reculent

Les taux d'intérêt
Le taux directeur demeure inchangé

Prix du pétrole

Dollar canadien

Confiance des PME

Conditions du crédit

Indicateurs clés

LE PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE : QUELS SECTEURS EN TIRERONT PROFIT ?

Le Partenariat transpacifique augmentera la présence du Canada en Asie-Pacifique

Le Partenariat transpacifique (PTP) est une entente de libre-échange impliquant douze pays, soit l'Australie, le Brunéi Darussalam, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam. Le PTP a été conclu le 5 octobre 2015, mais il ne sera probablement pas en vigueur avant la fin de 2017, en raison d'un long processus qui comprend l'examen juridique, la traduction, la rédaction et la vérification du texte de l'accord par chacun des pays membres. Cela laisse le temps aux entreprises canadiennes de se positionner sur ces marchés.

À l'instar de l'accord économique et commercial global que le Canada a conclu avec l'Union européenne en 2014, le PTP est une entente commerciale très large. En plus de favoriser une plus grande circulation des biens entre les pays participants, le PTP vise aussi, entre autres, à libéraliser les services ▼

La lettre économique mensuelle de BDC est produite par l'équipe de l'Analyse économique du service du Marketing et Affaires publiques. Elle s'appuie sur des données économiques provenant de diverses sources publiques. La présente lettre est fondée sur les données parues avant le 5 décembre. Le lecteur est l'unique responsable de l'usage qu'il fait de ces informations.

© 2015 Banque de développement du Canada
1 888 INFO BDC | bdc.ca

et l'investissement et à permettre l'accès aux marchés publics[1]. Le Canada a déjà conclu des accords de libre-échange avec quatre des pays du PTP : l'Accord de libre-échange nord-américain, avec les États-Unis et le Mexique, l'Accord de libre-échange Canada—Chili et l'Accord de libre-échange Canada—Pérou entrés en vigueur en 1994, 1997 et 2009 respectivement. Le PTP donnera au Canada un plus grand accès aux pays de l'Asie-Pacifique[2].

Échanges commerciaux actuels du Canada avec les pays du PTP

Comparés à ceux des États-Unis, du Japon et du Mexique, qui figurent déjà au nombre de ses dix principaux partenaires commerciaux, les échanges du Canada avec les autres pays du PTP sont beaucoup plus limités. Cela dit, les exportations canadiennes vers ces pays se sont chiffrés à 6,7 milliards de dollars en 2014 et les importations à 13,2 milliards de dollars, soit des échanges totaux de près de 20 milliards de dollars, ce qui n'est pas négligeable.

Le PTP devrait favoriser les échanges avec ces pays de sorte que la valeur des exportations canadiennes qui leur est destinée est appelée à augmenter au cours des prochaines années. Par ailleurs, le PTP devrait avantager les nombreuses entreprises canadiennes qui exportent déjà au Japon, un pays où les restrictions à l'importation sont considérables.

Un accès privilégié à des pays à fort potentiel de croissance

Parmi les pays du PTP, certains, tels que le Brunéi Darussalam, la Malaisie, le Pérou et le Vietnam, sont en plein développement. Ce sont des marchés où la classe moyenne prend de l'expansion et consomme de plus en plus de produits importés. Entre 2000 et 2014, les exportations du Canada au Pérou et au Vietnam ont augmenté respectivement de 10 % et 16 % par année, en moyenne. Le Fonds monétaire international prévoit que le PIB réel augmentera à un rythme annuel moyen de 6 % au Vietnam, de 5 % en Malaisie et de 4 % au Pérou d'ici 2020 (graphique), ce qui signifie que le rythme de croissance des exportations canadiennes à destination de ces pays devrait rester vigoureux au cours des prochaines années et pourrait même s'accélérer grâce au PTP.

Plusieurs pays membres du PTP connaîtront une croissance vigoureuse au cours des prochaines années

Croissance annuelle moyenne prévue pour le PIB réel de 2015 à 2020

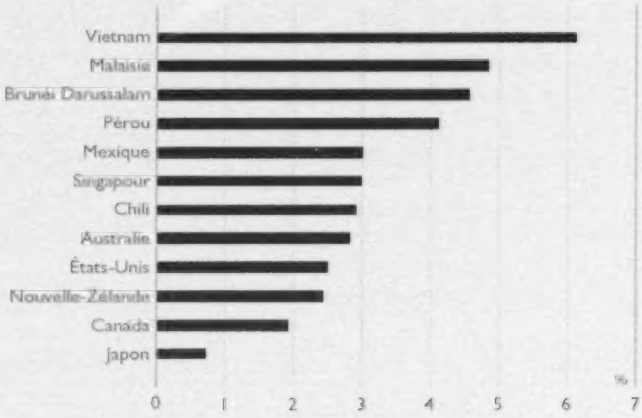

Source : Fonds monétaire international

Plusieurs industries devraient profiter du PTP

L'industrie agricole et l'industrie agroalimentaire

Les exportations canadiennes de produits agricoles et de produits alimentaires aux pays du PTP se sont élevées à 36 milliards de dollars en 2014, dont 4,1 milliards de dollars au Japon[3]. Or, les droits tarifaires sur les produits agricoles canadiens imposés par le Japon s'élèvent en moyenne à 17,5 %, de sorte que cette industrie bénéficiera grandement de leur réduction ou de leur abolition. Les droits tarifaires de la Malaisie et du Vietnam sur ces produits, qui s'élèvent respectivement à 17 % et 11 %, en moyenne, seront également réduits ou éliminés.[4]. On s'attend à ce que la consommation de plusieurs produits alimentaires, notamment la viande et les fruits de mer, dont le Canada est un important producteur, augmente au cours des prochaines années dans ces pays en raison de la hausse du niveau de vie de leurs habitants.

Notons que le gouvernement canadien a annoncé qu'il mettrait en œuvre des programmes et des initiatives pour protéger les revenus des producteurs et des transformateurs sous gestion de l'offre, tels que les producteurs de lait, de volaille et d'œufs. ▼

1 Par « accès aux marchés publics » on entend la possibilité pour une entreprise canadienne, par exemple, de fournir des biens ou des services au gouvernement d'un autre pays membre.
2 L'Australie, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, Singapour et le Vietnam sont situés dans la région de l'Asie-Pacifique.
3 Comprend les produits agricoles, de l'élevage, de la chasse et de la pêche ainsi que les produits alimentaires manufacturés.
4 Les tarifs douaniers rapportés dans cet article proviennent du Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada : http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/tpp-ptp/index.aspx?lang=fra, site visité le 30 novembre 2015. Dans la plupart des cas, les tarifs douaniers seront réduits, ou éliminés ser une période de temps prédéterminée.

L'industrie forestière
En 2014, le Canada a exporté des produits forestiers pour près de 11 milliards de dollars dans les pays du PTP[5]. Des tarifs douaniers importants sont imposés sur les produits forestiers dans plusieurs de ces marchés, notamment des tarifs allant jusqu'à 10 % au Japon, jusqu'à 31 % au Vietnam, jusqu'à 40 % en Malaisie, jusqu'à 5 % en Australie et en Nouvelle-Zélande et jusqu'à 20 % au Brunei.

Les services
Le PTP offrira un accès plus transparent et prévisible aux marchés dans les domaines des services où le Canada excelle. Cela comprend les services professionnels (dont l'architecture et le génie), la recherche et développement, l'environnement, la construction et le transport, et l'extraction (pétrole, gaz et mines). L'entente favorisera aussi une plus grande participation des entreprises canadiennes de services financiers dans les marchés du PTP en veillant à ce que ceux-ci restent ouverts aux fournisseurs canadiens et à ce que leurs investissements soient protégés.

Les produits industriels et les biens de consommation
Les exportations canadiennes de biens industriels vers les pays du PTP se sont établies à plus de 337 milliards de dollars en 2014. Les droits de douane sur des biens tels que les métaux et les minéraux, les produits chimiques et les produits du fer et de l'acier, qui peuvent atteindre 50 % dans certains cas, seront abolis. Le PTP prévoit aussi des modifications aux mesures tarifaires et non tarifaires dans les secteurs de l'aérospatial, de l'automobile, des machines industrielles, du matériel agricole, des équipements de construction, des technologies de l'information et des communications, des sciences de la vie (instruments médicaux et produits pharmaceutiques) et des cosmétiques. Dans le cas de l'industrie automobile, le gouvernement a négocié un certain nombre de mesures visant à protéger l'industrie nationale, notamment des règles concernant l'origine des véhicules et pièces exportées. ■

CANADA

Retour

La croissance du PIB rebondit

Après avoir diminué au cours du premier semestre de l'année, le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 2,3 % au 3e trimestre. Ce sont principalement les exportations nettes qui ont supporté la croissance au 3e trimestre. Les exportations ont en effet enregistré une croissance vigoureuse de 9,4 % alors les importations reculaient de 2,9 % par rapport au trimestre précédent. La croissance de la consommation des ménages a ralenti par rapport au 2e trimestre, les dépenses et investissements des gouvernements ont diminué et l'investissement résidentiel s'est accéléré. L'investissement non résidentiel des entreprises a reculé pour le 3e trimestre d'affilée. Il est probable que cette baisse reflète encore en partie l'effet négatif de la chute du prix du pétrole brut sur les investissements. Le troisième trimestre s'est cependant terminé sur une mauvaise note, car le PIB réel a diminué de 0,5 % en septembre. Cette baisse est principalement attribuable au secteur pétrolier et minier dont la production a reculé de 5,1 % par rapport au mois précédent. Grâce à sa remontée au 3e trimestre, la croissance du PIB réel au cours des trois premiers trimestres de l'année atteint 1,5 % (graphique). Selon le Consensus, la croissance devrait s'établir à 1,1 % cette année et atteindre 2,0 % en 2016.

La croissance du PIB réel a ralenti en 2015, mais elle reste positive

Variation annuelle du PIB réel, 2008 à 2015*

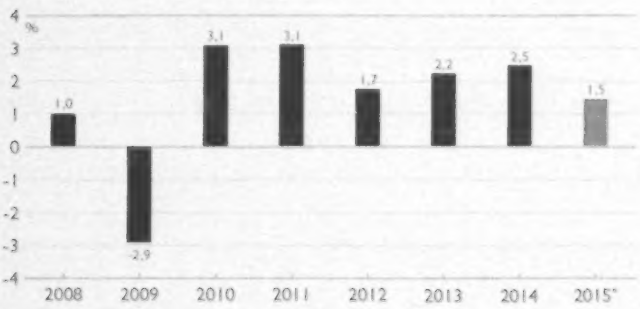

Source : Statistique Canada

*Moyenne des trois premiers trimestre de 2015 divisée par la moyenne des trois premiers trimestres de 2014

L'emploi diminue significativement

Après une hausse de 44 400 en octobre, l'emploi a reculé de 35 700 en novembre. Ce résultat s'explique par la disparition des quelques 30 000 postes temporaires créés en octobre dans le cadre des élections fédérales. En excluant les emplois dans l'administration publique, on observe une hausse de l'emploi de 12 400 en octobre, suivie d'une baisse de 3 200 en novembre. Sur un horizon de 12 mois, l'emploi a augmenté de 0,7 % et cette croissance est entièrement attribuable au travail à temps plein, qui s'est accru de 1,3 %, car le travail à temps partiel a diminué de 2,0 %. Au chapitre des secteurs, on note une forte diminution de l'emploi dans le secteur minier et pétrolier alors que c'est dans le secteur des soins de santé et d'assistance sociale que l'on observe les gains les plus importants (graphique). ▼

5 Comprend la foresterie et l'exploitation forestière ainsi que les produits en bois manufacturés.

L'emploi dans le secteur minier et pétrolier a significativement diminué au cours des 12 derniers mois

Croissance sur 12 mois en novembre 2015, par industrie

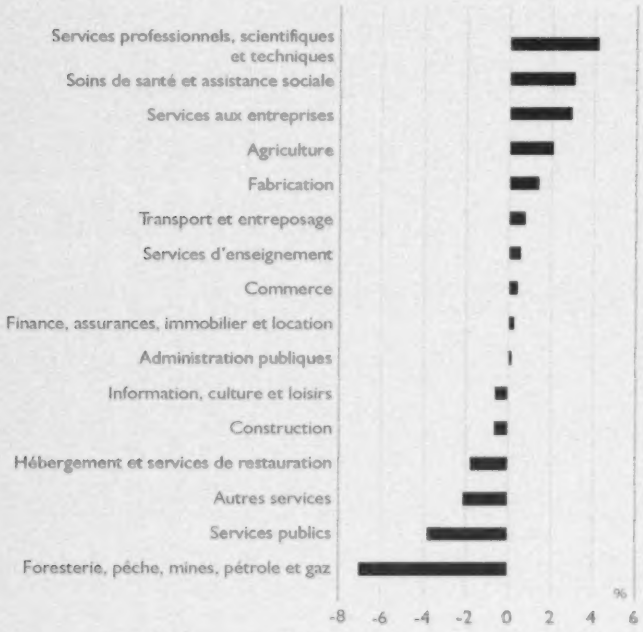

Source : Statistique Canada

Les mises en chantier reculent, mais la tendance reste positive

Les mises en chantier ont reculé de 14,4 % en octobre par rapport au mois précédent. Dans les centres urbains les mises en chantier de logements collectifs ont baissé de 22,4 % alors que celles des maisons individuelles augmentaient de 1,3 %. Jusqu'ici en 2015 les mises en chantier sont en hausse par rapport à 2014 (graphique). Avec une moyenne de 194 000 unités sur la période allant de janvier à octobre, leur nombre se situe dans le haut de la fourchette des prévisions établies par la Société d'hypothèques et de logement au premier trimestre de l'année, soit entre 154 0000 et 201 000 unités.

Les mises en chantier sont légèrement en hausse jusqu'à présent en 2015

Mises en chantier, 2008 à 2015*

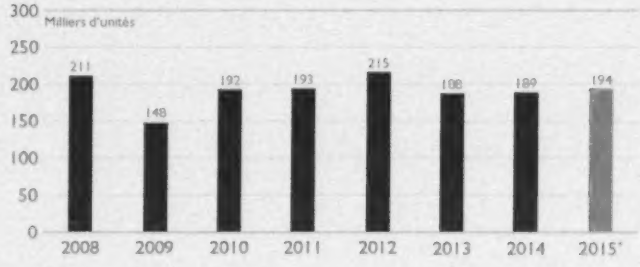

Source : Statistique Canada

* janvier à octobre, à taux annuel

Le déficit commercial s'élargit

Une baisse de 1,8 % des exportations et un recul de 0,8 % des importations en octobre ont entraîné un élargissement du déficit commercial, qui est passé de 2,3 milliards de dollar en septembre, à 2,8 milliards de dollars en octobre. Les exportations ont baissé dans toutes les grandes catégories d'industrie en octobre, sauf dans celle des machines, matériel et pièces industriels, où elles ont augmenté de 1,1 % par rapport au mois précédent, et dans le secteur des produits énergétiques, où leur niveau est demeuré inchangé. Le solde commercial, qui s'était amélioré en 2014, est déficitaire depuis le début de l'année (graphique). ■

Le solde commercial a été déficitaire tout au long de 2015

Solde commercial, janvier 2014 à octobre 2015

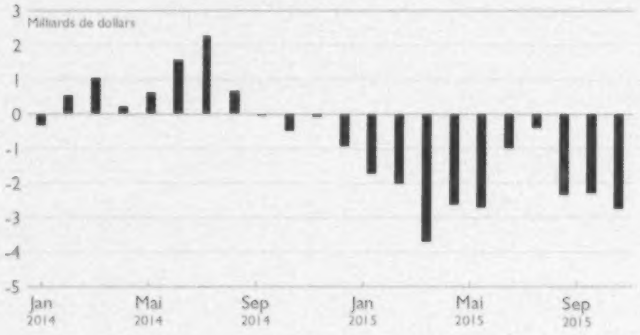

Source : Statistique Canada

★ ÉTATS-UNIS

Retour

La croissance du PIB est révisée à la hausse

Le Bureau of Economic Analysis des États-Unis a révisé à la hausse la croissance du PIB réel au 3e trimestre, de 1,5 % à 2,1 %. La révision est principalement attribuable à une baisse moins marquée que prévu des stocks des entreprises privées.

Bonne progression de l'emploi

L'emploi non agricole a augmenté de 211 000 en novembre, ce qui correspond à la variation mensuelle moyenne enregistrée depuis le début de l'année (graphique). Le taux de chômage est resté inchangé à 5,0 %. Le secteur de la construction a réalisé un gain de 46 000 emplois en novembre, dont plus de la moitié dans le secteur résidentiel. L'emploi s'est accru de 30 770 dans le commerce au détail, ce qui porte les gains à 284 200 au cours des 12 derniers mois dans ce secteur. En revanche, la croissance de l'emploi est faible dans l'industrie manufacturière où seulement 36 000 emplois ont été créés depuis novembre 2014.

La hausse de l'emploi en novembre correspond à la variation moyenne mensuelle en 2015

Variation mensuelle de l'emploi, janvier 2015 à novembre 2015

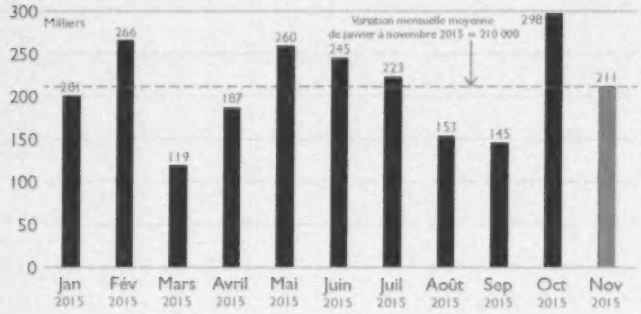

Source : U.S. Bureau of Labor Statistics

Les mises en chantier et les ventes de maisons existantes reculent

Le nombre de mises en chantier a diminué de 11,0 % en octobre par rapport au mois précédent. Les mises en chantier de maisons individuelles ont reculé de 2,4 % et celles des logements collectifs de 25,5 %. La tendance à long terme, mesurée par la moyenne mobile sur six mois, a enregistré une légère baisse par rapport à septembre. Les ventes de maisons existantes ont également accusé un recul en octobre, passant de 5,55 millions en septembre à 5,36 millions en octobre, soit une baisse de 3,4 %. En dépit de cette diminution mensuelle, les ventes résidentielles sont supérieures de 3,9 % au niveau où elles se situaient en octobre 2014. Le prix médian des logements, qui se situe à 219 600 dollars, a diminué au cours des derniers mois, mais il reste élevé par rapport à l'an passé (graphique). ■

Le prix médian des logements a baissé, mais il reste élevé par rapport à l'an passé

Prix de vente médian des logements existants, octobre 2014 à octobre 2015

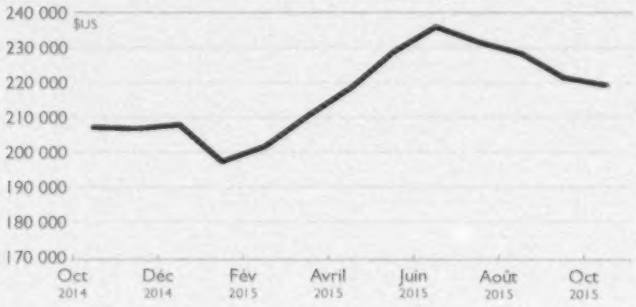

Source : U.S. National Association of Realtors

LES TAUX D'INTÉRÊT

Retour

Le taux directeur demeure inchangé

Le 2 décembre, la Banque du Canada a annoncé qu'elle laissait le taux cible du financement à un jour inchangé à 0,50 %. L'économie canadienne s'ajuste lentement à la baisse des prix des produits de base. La vigueur de l'économie américaine, le niveau plus faible du dollar canadien et le bas niveau des taux d'intérêt facilitent toutefois cet ajustement. La banque centrale s'attend à ce que le taux de croissance du PIB ralentisse au 4e trimestre, mais s'accélère graduellement en 2016. La décision de la Banque du Canada n'a pas été une surprise pour les prévisionnistes qui s'attendent à ce que le taux directeur demeure stable jusqu'au 4e trimestre de 2016. ■

PRIX DU PÉTROLE

Retour

Le prix du pétrole brut s'est stabilisé

Le prix du pétrole brut, mesuré par celui du West Texas Intermediate, est resté relativement stable en novembre par rapport au mois précédent, passant d'une moyenne de 46,34 $US le baril en octobre à une moyenne de 43,01 $US le baril (graphique). Le prix du brut a temporairement monté au cours du mois lorsqu'un avion russe a été abbattu en Turquie, ce qui a fait grimper la tension entre les deux pays. Mais les inquiétudes à propos de l'excès d'offre ont rapidement repris le dessus et fait baisser les cours. À la fin du mois le prix du brut se situait aux alentours de 42 $US le baril. ■

Le prix du pétrole reste stable en octobre

Prix du West Texas Intermediate et du Western Canada Select, novembre 2008 à novembre 2015

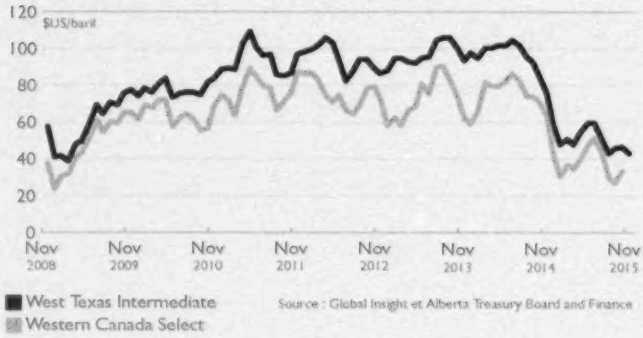

Source : Global Insight et Alberta Treasury Board and Finance

DOLLAR CANADIEN

Retour

Le dollar canadien se déprécie de nouveau, mais très légèrement

Le dollar canadien s'est déprécié de 1,5 % en novembre après s'être apprécié au même rythme le mois précédent (graphique). La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain semble donc se stabiliser après plusieurs mois de dépréciation. Ce résultat s'explique en bonne partie par le fait que le prix du pétrole brut s'est lui-même stabilisé au cours des derniers mois. Les anticipations concernant l'évolution de l'écart entre les taux d'intérêt canadiens et américains, qui figurent, avec le prix du pétrole brut, parmi les facteurs exerçant le plus d'influence sur le taux de change du huard par rapport au billet vert, n'ont pas changé au cours du mois. ■

Le dollar canadien s'est de nouveau légèrement déprécié

Taux de change Canada/États-Unis, novembre 2008 à novembre 2015

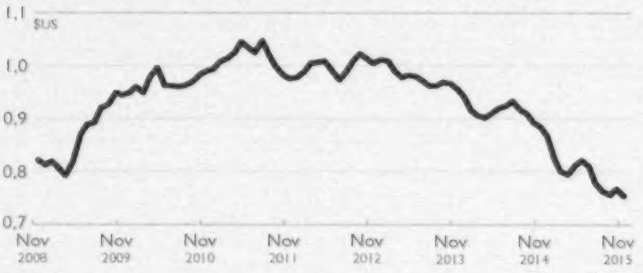

Source : Banque du Canada

CONFIANCE DES PME

Retour

La confiance des entrepreneurs reste stable

Après avoir repris de la vigueur en octobre, l'indice du Baromètre des affaires de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante est resté stable en novembre, enregistrant une faible baisse de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 58,7. La confiance des entrepreneurs est plus élevée dans le secteur des services que dans celui des biens. Compte tenu de la chute du prix du pétrole, ce n'est pas étonnant qu'elle soit faible dans le secteur des ressources naturelles. Il est plus difficile de comprendre pourquoi elle n'est pas plus forte dans le secteur de la fabrication qui bénéficie pourtant de la vigueur de l'économie américaine et du faible niveau du dollar canadien. Le fait est que les entrepreneurs du Québec, où la fabrication est un secteur économique d'importance, ne sont pas plus optimistes que ceux des provinces productrices de pétrole (graphique). ■

Les entrepreneurs du Québec sont aussi peu confiants que ceux des provinces productrices de pétrole

Baromètre des affaires par province, novembre 2015

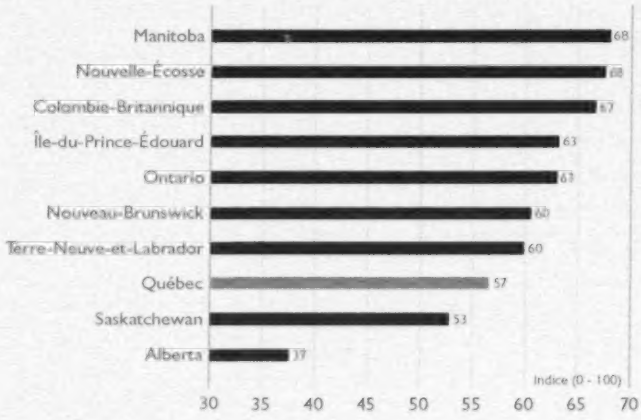

Source : Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

CONDITIONS DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Retour

La croissance du crédit bancaire demeure solide

Le crédit bancaire a progressé de 0,8 % en octobre par rapport au mois précédent et de 13,4 % par rapport à l'année précédente. Le crédit à court terme s'est accru de 13,9 % entre octobre 2014 et octobre 2015 et le crédit à long terme, de 9,5 %. La croissance du crédit bancaire, qui avait ralenti en 2014, a repris du tonus depuis le début de l'année 2015 (graphique). ■

La croissance du crédit bancaire est vigoureuse depuis le début de l'année

Variation annuelle du crédit bancaire, 2005 à 2015*

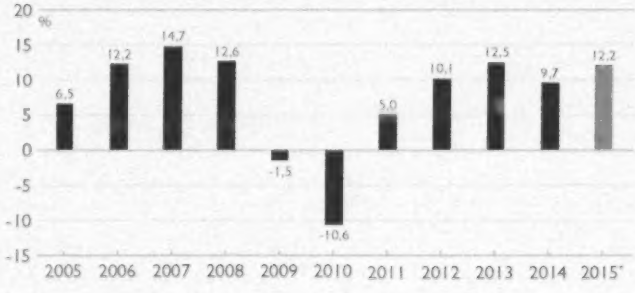

Source : Statistique Canada

*Moyenne de janvier à octobre 2015 divisée par la moyenne de janvier à octobre 2014

INDICATEURS CLÉS : CANADA

Retour

Indicateurs clés : Canada

	Passé[1]				2015[2]				2015		Prévisions	
	2011	2012	2013	2014	T1	T2	T3	T4	Plus récent[3]		2015	2016
PIB réel (% croissance)	3,1	1,7	2,2	2,5	-0,7	-0,3	2,3		Sept	-0,5	1,1	2,0
Dépenses en machinerie & équipement (% croissance)	8,5	2,7	1,0	1,0	-5,9	-14,5	-4,5				-5,3	-0,9
Profits des sociétés avant impôts (% croissance)	23,1	-9,5	6,5	4,8	-61,7	-20,8	-6,5				-10,8	5,2
Production industrielle (% croissance)	4,8	0,0	2,2	4,0	-5,1	-9,7	5,8		Sept	-2,1	-1,2	1,6
Prix des produits industriels (% croissance)	6,9	1,1	0,4	2,5	-0,4	1,8	3,7		Oct	-0,5	-0,6	2,6
Construction non-résidentielle (% croissance)	15,9	12,4	7,8	-0,4	-24,7	-9,3						
Mises en chantier (' 000 unités)	193	215	188	189	175	193	213		Oct	198	189	181
Dépenses personnelles (% croissance)	2,2	1,9	2,4	2,6	0,4	2,3					1,9	2,0
Prix à la consommation (% croissance)	2,9	1,5	1,0	1,9	-0,2	2,5	2,3		Oct	0,2	1,1	1,9
Emploi (% croissance)	1,5	1,3	1,4	0,6	0,7	0,8	0,8		Nov	-0,2		
Taux de chômage (%)	7,5	7,3	7,1	6,9	6,7	6,8	7,0		Nov	7,1	6,9	6,9
Indice de confiance des PME (FCEI)	66,3	63,9	63,9	64,9	61,4	60,2	57,0		Nov	58,7		
Indice de confiance des manufacturiers (FCEI)	67,3	66,5	63,8	65,8	61,9	57,8	58,2		Nov	57,8		

1. Taux de croissance annuel
2. Taux de croissance trimestriel, à taux annuel
3. Taux de croissance mensuel

Sources : Statistique Canada, Consensus Economics et Fédération canadienne de l'entreprise indépendante